



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Horticulture et paysage n° 13 du 19 septembre 2019



**Les abeilles butinent, protégeons-les !**  
 Respectez la réglementation « abeilles »  
 et lisez attentivement  
 la [note nationale abeilles](#)

### Evaluation des risques

	culture	problématique	Niveau de risque	présence d'auxiliaires
Horticulture	chrysanthèmes	thrips	Vert	
	chrysanthèmes	pucerons	Jaune	cecydomies
	chrysanthèmes	TSWV	Vert	
	chrysanthèmes	verticilliose	Jaune	
	cyclamens	pucerons	Vert	
	cyclamens	fusariose	Vert	
	cyclamens	thrips	Jaune	
	cyclamens	acariens	Vert	
	pensées	acariens	Rouge	
	poinsettias	thrips	Jaune	
	poinsettias	rhizoctonia	Vert	
Pépinière	rosiers serres	acariens	Jaune	
	rosiers serres	oidium	Jaune	
	rosiers serres	pucerons	Jaune	
	arbustes	oidium	Jaune	
Paysage	buis	pyrale	Jaune	
	maronnier	blackrot	Orange	
	maronnier	mineuse	Rouge	
	platane	tigre	Orange	
	pin	processionnaire	Jaune papillons	
	chene	processionnaire	Vert	
	rosiers	pucerons- maladies	Vert	

### Sommaire

Horticulture p. 2  
 Paysage p. 13

### Légende :

	pas de pression, surveillance de mise	→ risque quasi nul
	quelques foyers localisés	→ risque faible
	populations en extension	→ risque moyen
	forte pression	→ risque fort



## Chrysanthèmes :

### Thrips :

Ils sont peu présents, les seaux d'Athétas sont remis en place, les auxiliaires ont bien travaillé.



Quelques variétés sont plus impactées  
(photo EH Bourgogne)

En complément de la lutte préventive de « fond » avec les athétas , en cas de denombrement important de thrips sur les panneaux englués :

On peut appliquer :

- soit *Amblyseius cucumeris* à la dose de 100 individus au m<sup>2</sup>
- soit *Amblyseius swirskii* à la dose de 50 individus au m<sup>2</sup>

### Attention, les pucerons sont présents, parfois cachés !!

#### Pucerons noirs ( *Aphis* sp)



Toujours un peu de colonisation par les *Aphis gossipii*  
principalement dans les apex (Photo EH Bourgogne)



Remarque :

La seule présence d'*Aphis gossypii* permet de limiter les apports à de l'*Aphidius colemani* ; on appliquera à la dose de 0,5 individu au m<sup>2</sup> car la pression augmente.

***Macrosiphoniella sanborni* est toujours présent, il est caché dans le feuillage, les aphidius ont peu d'action sur ce type de pucerons !**



Colonie de *Macrosiphoniella* (photos EH Bourgogne)

**Acariens :**

Toujours pas de cas signalé dans les cultures de chrysanthèmes.

Il faut peut être encore prévoir un préventif pour la semaine prochaine ou l'autre.

L'apport d'*Amblyseius californicus* peut être envisagé (dose préconisée : 25 à 50 individus par m<sup>2</sup>).

**Tenthredès :**

Pas de nouvelles attaques.

Rappel : Le bacillus n'a pas ou peu d'effet sur les fausses chenilles !



Chenille- dégâts- adulte. (Photos EH Bourgogne)



Les fausses chenilles mesurent à ce stade 10 à 15 mm de long et 2 à 3 mm de diamètre. Elles tombent facilement si l'on secoue les plantes.

**Chenilles :**

Quelques rares chenilles ont pu être observées.



*Chenille sur chrysanthème (Photo EH Bourgogne)*

**Virus :**

Quelques pots avec du TSWV ont été observés, il faut surtout les éliminer pour éviter la propagation du virus !



TSWV sur chrysanthème (Photo EH Bourgogne)

**Verticilliose :**

Des cas de plus en plus nombreux sous serre ou en champ, l'excès d'arrosage, les pots dans les trous d'eau, les sciarides, autant de causes de développement de cette maladie.

Il est à noter un effet variétal néanmoins !

Surtout il faut bien gérer l'arrosage, pas d'excès d'eau par peur des chaleurs encore importantes en serre.



*La verticilliose provoque des flétrissements localisés au moins au début de l'attaque (Photo EH Bourgogne)*

**Troubles physiologiques induits par le sur arrosage et / ou l'excès de salinité**



*Mort du système racinaire, à la base de la plante : excès d'eau et de salinité ; redémarrage des poils absorbants (Photo EH Bourgogne)*

## Cyclamens :

Les thrips ou des dégâts de tarsonèmes ont été signalés par des producteurs.  
Les fleurs sont déformées par les tarsonèmes ou décolorées par les thrips.



Dégâts de thrips sur fleur (Photo EH Bourgogne)



Pétales déformés par *Polyphagotarsonemus latus* ou *tarsonemus* (Photo EH Bourgogne)

Les feuilles sont fortement déformées par les tarsonèmes ou piquées et moins déformées par les thrips.



Dans ce cas on peut appliquer :

- soit *Amblyseius cucumeris* à la dose de 100 individus au m<sup>2</sup>
- soit *Amblyseius swirskii* à la dose de 50 individus au m<sup>2</sup>
- mettre en place les seaux d'Athétas, 1 seau pour 500 m<sup>2</sup>

**FUSARIOSE :**

Des cas de fusarioses sont observés sur plusieurs exploitations :

Il faut éviter d'arroser les cultures l'après midi ou de sur arroser par peur de la chaleur, cela favorise les attaques de fusariose !



*Photos EH Bourgogne : fusariose sur cyclamen*

L'application de bio stimulants racinaires (trois fois en 2 mois) est toujours préconisée pour une protection contre la fusariose ou autres maladies des racines.

**Poinsettias :**

**Thrips :**



*Piqures de thrips sur feuille de poinsettia, prévention : Athéta et bandes engluées entre les poteaux (Photos EH Bourgogne)*



## Rhizoctonia :



*Rhizoctonia au collet du poinsettia (Photo EH FC)*

Le *Rhizoctonia* est un champignon transmis par le sol qui se retrouve naturellement dans le sol des champs, des aménagements paysagers, des jardins, etc. Il produit des sclérotés, des structures brun-noir robustes qui lui permettent de survivre dans le sol ou les tissus végétaux infectés pendant des années.

Ce champignon est souvent la cause de pourriture des boutures, particulièrement celles irriguées par brumisation. L'espèce qui infecte le plus souvent les plantes est le *Rhizoctonia solani*. D'autres espèces de *Rhizoctonia* causent des maladies chez les plantes mais ce ne sont pas toutes les espèces qui sont pathogènes.

## Symptômes :

Le *Rhizoctonia* se développe le long de la surface supérieure du substrat, donc il attaque souvent la tige de la plante au niveau du sol. Souvent, les tiges pourrissent rapidement, en commençant par la formation de lésions brunes ou rougeâtres qui grossissent et forment des chancre près du niveau du sol.

Les tiges infectées sont d'apparence sèche, flétrie et raide. Les chancres grossissent et **entourent la tige, ce qui restreint le mouvement de l'eau et des nutriments. Il s'ensuit un flétrissement**, particulièrement pendant la chaleur du jour et de possibles carences en nutriments.

**Excès de salinité vrai ou dû à un manque d'arrosage et une salinité néanmoins importante dans le pot !**



*Flétrissement des plantes, pas de symptôme sur feuilles, tige ou collet (Photo EH Alsace)*



*Système racinaire détruit (Photo EH Alsace)*

### **Brûlures foliaires :**



Brûlures foliaires dues à un manque d'hygrométrie sur poinsettia (Photo EH Bourgogne)



Brûlures foliaires dues au passage d'une huile insecticide (Photo EH bBourgogne)

## Pensées :

### Acariens :



Forte attaque d'acariens sur pensée (Photo EH Bourgogne)

Dans le cas de cette photo, il faut éliminer les plantes ou le lot si plus de 50 % de contamination.

### Sciarides :

Il faut faire du préventif avec *Steinernerma feltiae* (50 millions pour 200 à 300 m<sup>2</sup>, 15 jours après le repiquage des plantes et peut être un mois après si les températures en serre restent élevées).



Attaque de sciarides sur pensées (Photo EH Bourgogne)

Dans le cas de cette photo, il faudra passer *Steinerneima feltiae* (50 millions pour 100 m<sup>2</sup>)  
Symptômes : les feuilles deviennent jaunes puis violacées, la plante se détache facilement de la motte en tirant légèrement dessus, on peut parfois observer une larve encore sur les racines.

### Vivaces :

Sur des jeunes plants de *Lewisia* reçus cette semaine, on a trouvé des larves de sciarides dans la motte, merci les fournisseurs !!



Larve de sciaride sur jeune plant (Photo EH Bourgogne)



## Point sur les bandes fleuries pour favoriser les auxiliaires :

Certaines sont toujours effectives le long des tunnels, d'autres bandes ont été fauchées pour l'ensemencement naturel.



*Dans ce mélange de plantes, on a une prédominance d'astéracées en fin d'été (Photo EH Bourgogne)*



*Bande fleurie fauchée pour favoriser l'ensemencement (Photo EH Bourgogne)*

## Paysage

### Alerte réglementation : arrêté préfectoral de lutte obligatoire contre les scolytes de l'épicéa en Bourgogne-Franche-Comté

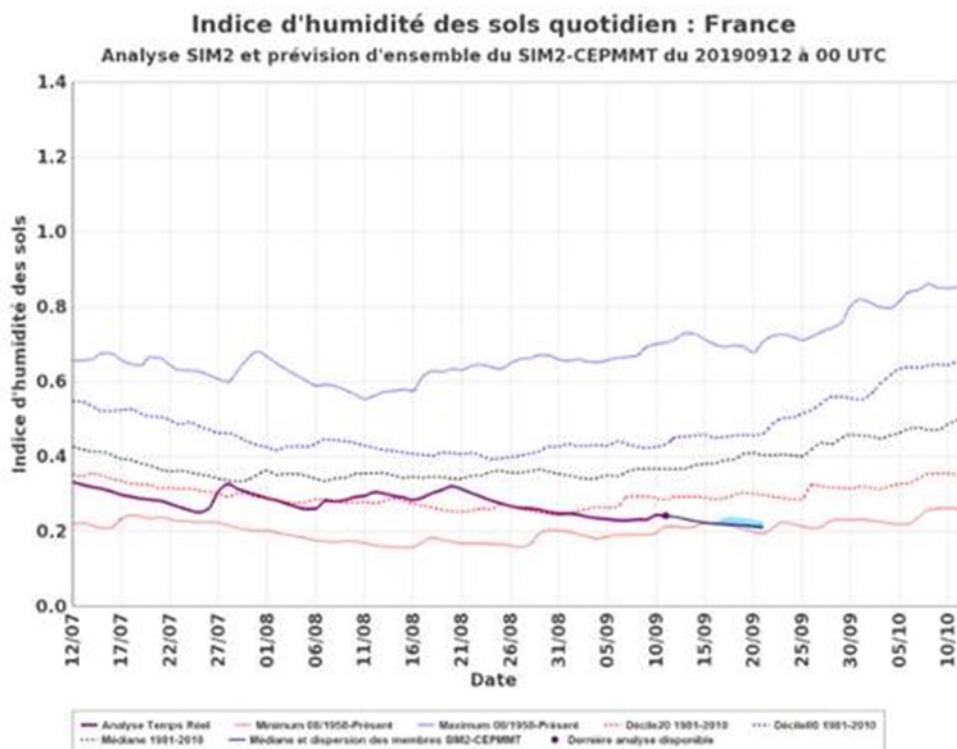
Pour consulter l'arrêté, la liste des communes de la zone de lutte obligatoire (annexe 1) et les préconisations de lutte contre les scolytes de l'épicéa (annexe 2), cliquez sur le lien suivant : [http://www.saone-et-loire.gouv.fr/IMG/pdf/arrete\\_prefectoral\\_nobfc-07-26-003\\_relatif\\_a\\_la\\_lutte\\_contre\\_les\\_scolytes\\_de\\_l\\_epicea\\_26\\_07\\_2019.pdf](http://www.saone-et-loire.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_prefectoral_nobfc-07-26-003_relatif_a_la_lutte_contre_les_scolytes_de_l_epicea_26_07_2019.pdf)

Cet arrêté est applicable jusqu'au 31 décembre 2020.



## Point météo : sécheresse et peu de pluie en perspective dans nos pluviomètres

Depuis le début du mois, les précipitations sont nulles, ou très faibles selon les régions, et les conditions resteront anticycloniques probablement jusqu'à l'équinoxe d'automne le 23 septembre sans aucune perturbation pluvieuse d'envergure prévue. Une **situation qui risque d'aggraver la sécheresse des sols déjà marquée.**



« Depuis le début de l'été l'indice d'humidité des sols superficiels est très faible sur l'ensemble du territoire. Ceci est dû au **déficit de pluviométrie estivale** (20% sur le pays, voire 30% à 60% sur certaines régions du centre, du nord-est et du sud-est) et aux fortes températures qui ont renforcé l'évaporation des sols.

Depuis la fin du mois août, il atteint des valeurs inférieures au premier décile (c'est-à-dire qu'il se situe parmi les 10% des valeurs les plus sèches depuis 1958 pour cette période de l'année). Le déficit marqué de précipitations en septembre a encore renforcé l'assèchement des sols, l'humidité étant maintenant **proche des valeurs records pour mi-septembre**. Les faibles précipitations prévues pour les prochains jours et les températures qui vont rester élevées contribueront à maintenir cet état de forte sécheresse. »

Source : <http://www.meteofrance.fr>

Avec les fortes chaleurs, et le déficit de pluviosité, la **réserve hydrique utile s'amenuise** et les végétaux se font concurrence pour cette ressource. Les sujets les mieux portant résistent ; par contre **les jeunes et/ou les arbres concurrencés subissent un stress hydrique plus ou moins grave selon la situation** : réduction du volume foliaire, défoliation partielle voire totale, mortalité accrue ou sensibilisation à certains pathogènes parfois jusqu'alors épiphyte (ex : *Sphaeropsis sp.* des pins), ou à des insectes ravageurs secondaires (ex : scolyte et bostryche), profitant de la baisse de vigueur du sujet stressé.

Les arbres défeuillés, en croissance ralentie, mettent moins d'éléments en réserve pour la reprise au printemps (facteur de morbidité, risque d'épuisement), forment moins de bourgeons. Les **jeunes sujets sont les plus sensibles au manque d'eau : arrosez en saison et paillez ou mulchez, évitez les tailles sévères**



*Tilleul : jaunissement de feuille par branche*



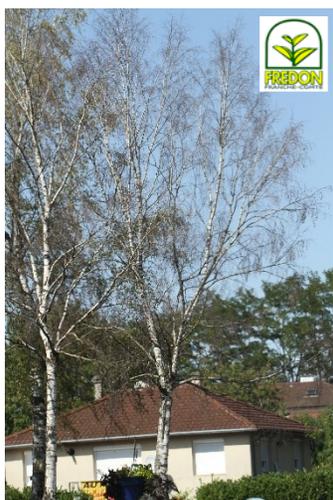
*Cornouiller panaché : recroquevillement des feuilles.*



*Buis : aggravation du dépérissement par rapport à 2018*



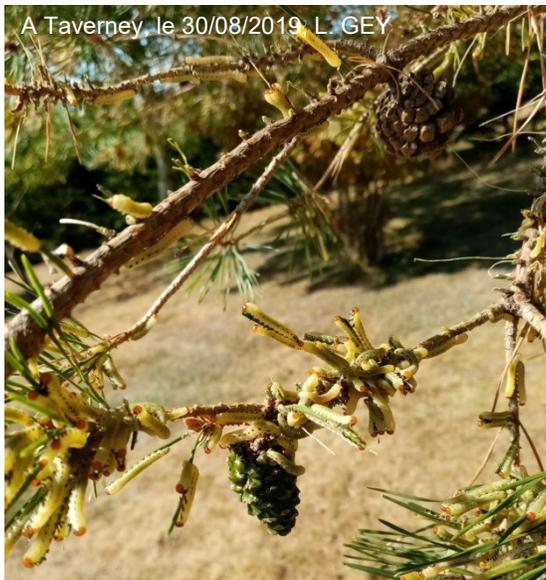
*Chêne américain : réduction du houppier*



*Bouleau : défeuillaison totale*

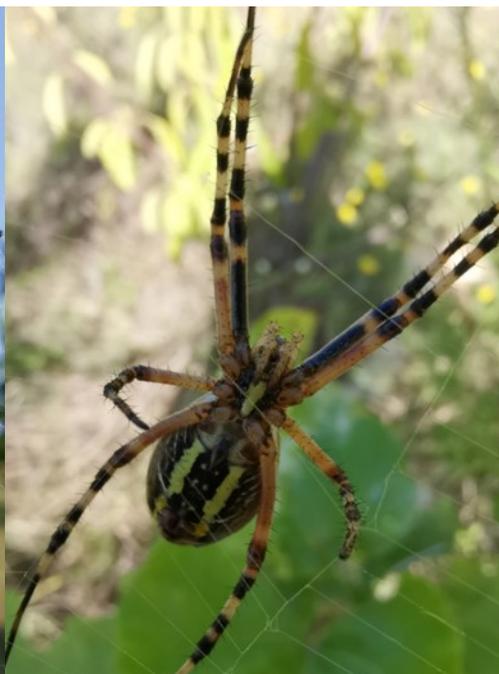


**QUIZZ** parmi les 3 propositions, cochez la bonne. Réponses en fin de bulletin.



**Cette fausse-chenille est :**

- Le lophyre du pin
- La lyde du pin
- Le némate de l'épicéa



*Femelle vue dorsale (gauche) et ventrale (droite).*

**Cette araignée est :**

- La mygale à chaussette
- La néphile dorée
- L'argiope frelon

## Buis

### Pyrale du buis (*Cydalyma perspectalis*)

Réseau d'observation : Beaune (21), Ecole Valentin (25), Thise (25), Pirey (25), Parcey (39), Poligny (39), Saint Ylie (39), La Barre (70), Hugier (70), Tromarey (70), Voray sur l'Ognon (70), Cuiseaux (71), Tournus (71), Auxerre (89).

Observations : sur l'ensemble du réseau, **le ravageur n'est actuellement plus présent ou très peu**, quelques chenilles et quelques papillons capturés : de un à une vingtaine de papillons seulement.

Analyse du risque : **risque nul à faible**. Le **ravageur est clairement en déclin** sur la région par rapport à l'année dernière. La présence, certes faible, de chenilles et de papillons indique qu'il faut **rester vigilant**.

Gestion du risque : jusqu'à fin octobre, **laisser en place les pièges à phéromones** pour la capture des papillons mâles et poursuivre les **traitements au *Bacillus thuringiensis*** si présence de jeunes chenilles et/ou **échenillage manuel** si faible infestation. L'objectif est d'éliminer un maximum de chenilles avant qu'elles n'entrent en diapause début novembre.

En complément, si vous possédez des poules, vous pouvez les faire parcourir sous les buis, elles mangeront ce qui est au sol et à portée.

**Continuer à nourrir et amender les buis.**



Aucune trace de pyrale sur buis au parc de la Bouzaize et refeuilaison, Beaune, le 13/09/2019.



## Marronnier

### Mineuse (*Cameraria orchidella*) et black-rot (*Guignardia aesculi*)

Réseau d'observation : Beaune (21), Arbois (39), Hugier (70), Voray sur l'Ognon (70), Cuiseaux (71), Tournus (71), Auxerre (89).

Observations : le réseau renseigne une intensité des dégâts **faible à moyenne** avec peu de mines et de captures de papillons (0 à 50 selon les pièges). L'intensité s'avère **plus forte et en progression** à Beaune et à Tournus tandis qu'à Cuiseaux aucun vol de mineuses n'a été observé comme en 2018.

**Des symptômes de black-rot se cumulent** également sur Beaune et Voray sur l'Ognon (variété rose plus sensible que la blanche).

Analyse du risque : la pression de la mineuse semble avoir globalement diminué sur la région ces deux dernières années. **Les marronniers atteints, habituellement bien défoliés à cette période, ne le sont pas encore.**

Gestion du risque : **laisser en place les pièges à phéromones** jusqu'à fin septembre-début octobre pour limiter les pontes. Il est conseillé de **ramasser les feuilles tombées et de les éliminer** (broyage très fin ou enfouissement, brûlage interdit). L'insecte hiverne dans les feuilles tombées au sol et ne peut survivre en dehors de son abri foliaire. L'élimination des feuilles tombées limitera ainsi les dégâts la saison suivante.



Black-rot et mine sur marronnier, le 09/07/2019, avenue du parc à Beaune (21).



Marronnier d'environ 80 ans qui a conservé presque toutes ses feuilles, rare à cette période de l'année, le 16/09/2019, à Hugier 70150. Photo : M. Normand.

## Platane Tigre et oïdium

Réseau d'observation : Beaune (21), Devecey (25), Voray sur l'Ognon (70), Tournus (71), Auxerre (89).



Dépigmentation foliaire due aux tigres, le 13/09/2019, à Beaune (21).

Observations : pour le tigre (*Corythucha ciliata*), intensité des dégâts **nulle à Auxerre et moyenne à Devecey et Tournus, et forte à Beaune**. Pour l'oïdium, intensité moyenne à Beaune et à Voray sur l'Ognon et faible à Tournus où il y a également présence de symptômes d'anthracnose. L'oïdium atteint de manière forte et généralisée un jeune chêne à Devecey et s'accompagne de nécrose foliaire.

Analyse et gestion du risque : **risque moyen à élevé avec présence de larves et d'adultes au dos des feuilles et une dépigmentation foliaire importante**. Cette dépigmentation limite la photosynthèse et ralentit la croissance, augmentant ainsi la sensibilité de l'arbre aux facteurs climatiques et infectieux. Ce ravageur n'entraîne pas la mort de l'arbre sauf si les attaques sont répétées et associées à d'autres ravageurs. Les populations importantes de tigres sont souvent nuisibles en milieu urbain (légères piqûres, colonisation des vitres,...).

### Moyens de lutte contre les tigres :

- **lutte chimique** : en été, traitements vers la frondaison visant à réduire les populations (adultes et larves) présentes sur le feuillage de l'arbre. Ils sont justifiés **lorsque la surface foliaire dépigmentée est supérieure à 20%**. Cet insecte étant très mobile, il est nécessaire de traiter sur l'ensemble du feuillage et sur l'ensemble des arbres d'une même zone.

- **lutte biologique** : en combinant l'action d'un **nématode entomopathogène** et d'un prédateur (bandelettes d'œufs de **chrysopes**).



Tigres sur la face inférieure, le 13/07/2019, à Beaune (21).

## Chenilles défoliatrices

### Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Réseau d'observation : Archelange (39), Authume (39), Dôle (39), Saint Ylie (39), Auxerre (89).

Observations : en **2019**, la dynamique de vol des papillons s'étale sur la période du 20 juin au 10 août avec relevé automatique journalier des pièges connectés *Captrap*.  
Les années précédentes le vol se terminait vers le 20 août (pièges *Procerex*).

Sur les mêmes sites, le cumul moyen des deux pièges connectés *Captrap* est de 205 captures par piège. Le cumul moyen des *Procerex* sur les mêmes sites est de 235 captures par piège (590 captures par piège *Procerex* sur 2016-2018).

La légère **différence du cumul annuel** pourrait venir du changement de type de piège et le positionnement des pièges sur le même site.

La **différence avec le cumul moyen sur les quatre années passées** des *Procerex* montre **une baisse de la population sur les sites observés**.

Les *Captrap* sont adaptés au suivi biologique à distance (monitoring en ligne) mais seraient moins adaptés au piégeage massif que le *Procerex*.



Piège à phéromone *Procerex*, à grande capacité

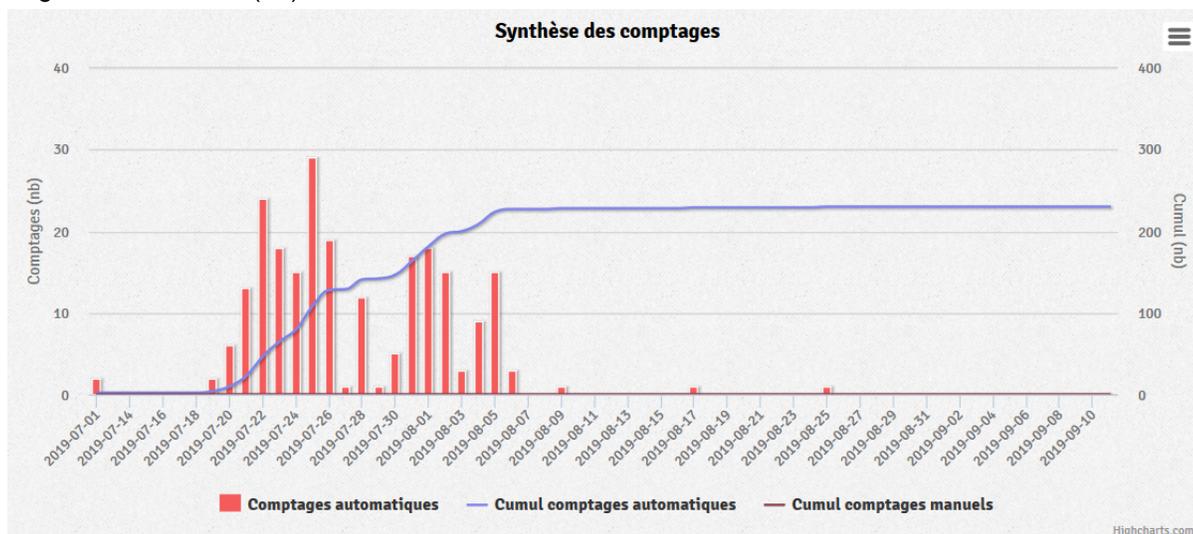


Piège à phéromone à ailette connectée *Captrap*, cellule solaire, géolocalisation et connexion GSM bas débit (avec abonnement téléphonique et interface web).

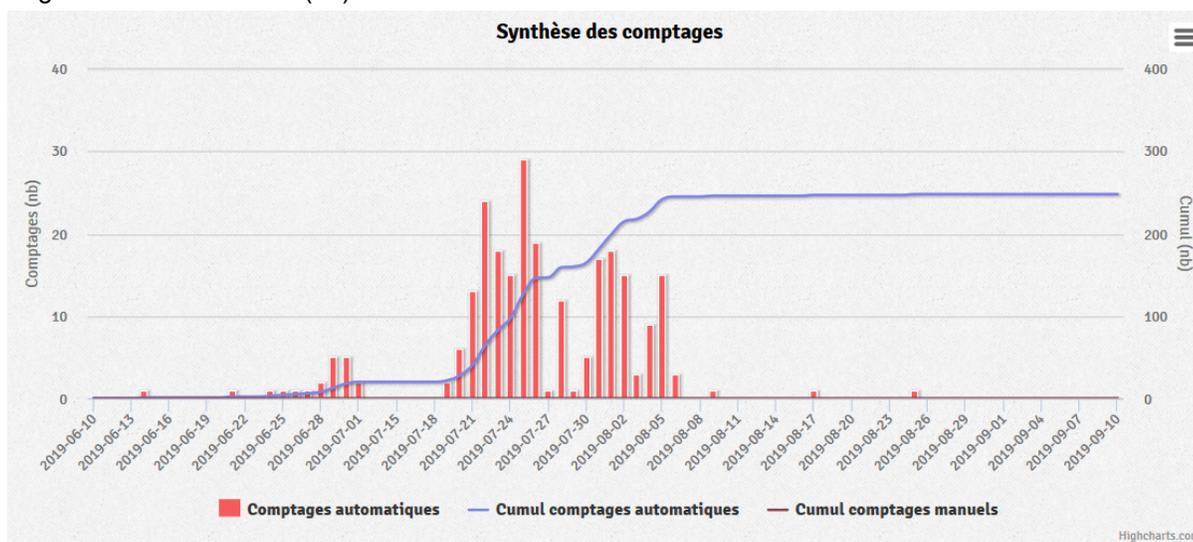


Papillon observé dans un piège

#### Piège connecté Dole (39)



#### Piège connecté Authume (39)



~15 août : problème de batterie, la cellule solaire était masquée.

**Septembre-début octobre** est la période propice (stade jeune chenille non urticante) pour réaliser les traitements au Bacille de Thuringe et **éliminer les jeunes nids par échenillage** (les échenillages de décembre-janvier présentent un risque accru d'urtication).



Jeune nid non urticant à écheniller

**Le bupreste du Thuya ou des cupressacées**  
(*Lamprodila festiva* ou *Ovalisia festiva* ou *Palmar festiva*)

**Observations** : les **résineux, Pin, Epicea et Thuya, subissent les à-coups climatiques pluriannuels dont le stress hydrique**. Bon nombre de dépérissements et mortalités sont observés sur tout le territoire. **Certains ne sont pas de cause abiotique**. Une observation visuelle attentive permet d'identifier la cause et donc **d'adapter les mesures de gestion. Le bupreste du thuya peut être une cause dans certaines situations.**

**Exemple** : haie de thuya soumise à une pression du bupreste du thuya sur la commune de Devecey (70).



Haie de thuya soumise à la pression du bupreste des cupressacées.  
Au centre : 1<sup>er</sup> sujet attaqué, mortalité ancienne, puis extension de proche en proche de l'insecte sur les arbustes voisins.



Trous ovoïdes d'émergence des adultes



[Extrait ephytia.inra.fr](http://ephytia.inra.fr)

« Les adultes ont une taille de 7 à 11 mm, sont allongés et de forme ovoïde. Ils sont verts avec des reflets bleutés. Les élytres ont de petites taches à leur base et leur partie apicale, et de grosses taches au milieu. Elles présentent aussi des stries bien marquées et des bords latéraux finement denticulés. La tête en partie engagée sous le thorax est perpendiculaire au corps et peu mobile. Les antennes sont courtes et constituées de 11 articles. Les pattes comptent 5 segments.



Adulte. Photo : [jardiner-autrement.fr](http://jardiner-autrement.fr)

Les larves, blanches, mesurent de 15 à 20 mm. Les nymphes sont nues, blanches, très molles, plates et glabres.



Larve. Photo : [jardiner-autrement.fr](http://jardiner-autrement.fr)

L'attaque du ravageur se traduit au départ par le dessèchement brutal et épars de quelques branches. Puis, à terme, les arbres attaqués sont condamnés par le développement des larves qui interrompent les flux de sève.

[...]

Les arbustes attaqués sont condamnés par interruption du flux de sève dans les branches et le tronc.

[...]



*Pour repérer le bupreste, gratter l'écorce pour observer les galeries et leur aspect.*



*Galerie sinueuse. Photo : ephytia.inra.fr*

*En journée estivale chaude, les adultes sont visibles au bout des rameaux.*

*Les femelles pondent dans les fentes de l'écorce des tiges ou du tronc. Les larves se développent pendant l'hiver dans le tronc et à la base des branches en creusant des galeries larges, plates et sinueuses ou spiralées. Les galeries sont sous-corticales, ce qui affecte les tissus conducteurs.*

*Au début du printemps (fin mars début avril), les larves se nymphosent dans l'écorce - si elle est épaisse – sinon dans l'aubier sous l'écorce.*

*Les adultes émergent de mai à août. Appréciant le soleil et la chaleur, ils sont donc actifs en plein soleil aux heures chaudes de la journée. Le reste du temps, ils s'abritent et demeurent immobiles. Les adultes volent au soleil et se posent à l'extrémité des rameaux.*

*La ponte suit immédiatement l'accouplement. Le cycle de l'insecte est annuel avec passage de l'hiver à l'état larvaire. »*

Selon l'ouvrage « Ravageur des végétaux d'ornement, INRA édition, 2002 », **le bupreste du thuya est un ravageur secondaire** (voir tertiaire). Il fait suite aux attaques de *Phloeosinus sp.*, scolyte du Thuya sur arbre accusant un stress hydrique. Une autre source (catalogue illustré des coléoptères de FC, mai 2019) le présente par contre **en ravageur primaire** ayant suivi la progression des implantations de hais de Thuya depuis les années 60.

**Lutte : aucune lutte curative n'est efficace contre le bupreste.** Maintenir les sujets en bonne condition de croissance (espacement suffisant, collet non enterré, accès à la lumière et surtout disponibilité de l'eau). **Les haies serrées de sont pas adaptées au thuya, arbre de grand espace à l'origine.**

En cas dépérissement tenter d'identifier la cause bupreste, et **éliminer par broyage, dès que possible, les arbres et branche atteints avant extension.**



### Ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisifolia*).

Observation réseau : l'ambrosie est désormais au stade graines.

La lutte n'est donc plus possible sur les sites contenant cette adventice rendue de **lutte obligatoire par la loi** de modernisation de notre système de santé de 2016 (consulter les arrêtés préfectoraux sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé, **obligation de résultat pour la destruction des plantes avant floraison, obligation de moyen pour la prévention de la dissémination** des graines et **interdiction de vendre et de transporter** l'espèce).



Graine d'ambrosie en formation : lorsque les pistils sont encore visibles, la plante fauchée / arrachée peut être laissée sur place.



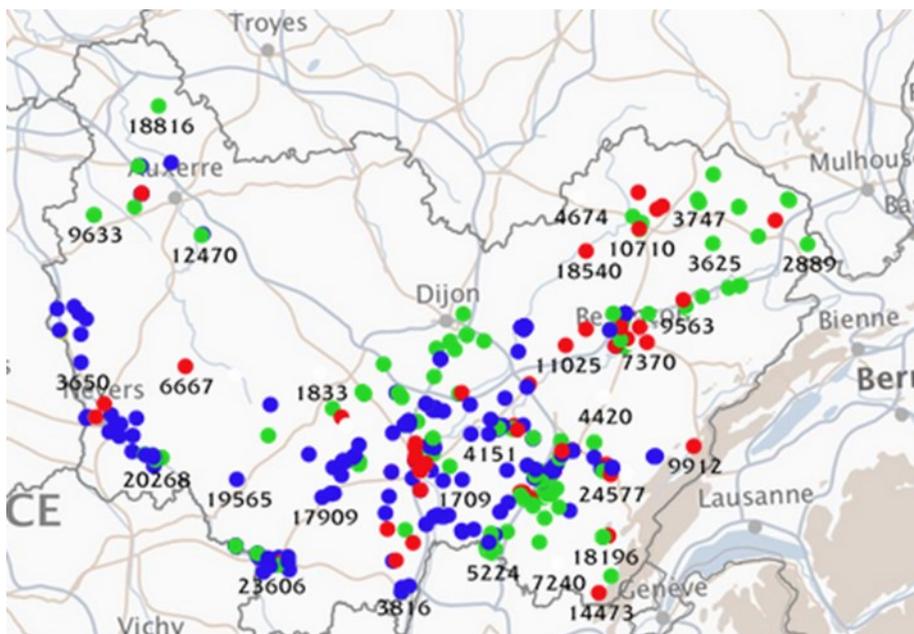
Graine d'ambrosie en formation : lorsque les pistils ne sont plus visibles, la maturation des graines va continuer malgré le fauchage et arrachage de la plante fauchée -> laisser sur place pour une gestion l'année prochaine ou mettre en sac pour **incinération** (soit directement à l'incinérateur soit dans le bac de poubelle de déchet ménager si le contenu doit être incinéré).

Lutte : il est encore possible de signaler la présence des plantes vues sur notre territoire sur **signalement -ambrosie.fr**. L'information sera transmise au référent communal et ou intercommunal de votre territoire afin de solliciter l'ayant-droit pour la destruction obligatoire.

La géolocalisation (franc-comtoise pas encore en Bourgogne), une fois validée, sera intégrée dans la base de données géographique du Conservatoire Botanique National de Franche-Comté et FREDON.

A cette période de graine mature, **regroupez les plantes sur la zone la plus dense** en ambrosie ; la lutte devra se faire l'année prochaine. Ou **mettre en sac résistant, à fermer et à placer dans la poubelle des déchets ménagers si le bac part à l'incinération**. A chaque étape veillez à faire attention à **ne pas disséminer vous-même les graines** qui peuvent se détacher facilement en fonction de la maturation.

Chaque site à ambrosie contient des graines viables de 10 à 40 ans. Cela nous impose collectivement à éliminer les plantes dès les repousses (fin mai – juillet), par faux semis, arrachages successifs ou fauches successives.



432 signalements en Bourgogne Franche-Comté en 2019, dont 135 détruits, 216 validés non détruits, 80 à valider (en attente de vérification de la part des référents), données issues de [signalement-ambrosie.fr](http://signalement-ambrosie.fr) au 19/09/10.

## COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

**1** TÉLÉCHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR)

**2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE  
Grâce à votre smartphone ou sur le site [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR)

**3** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

**4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE





## Réponses du Quizz

1- La bonne réponse est le **lophyre du pin** (*Diprion pini*). Fin août signalement d'une défoliation d'un pin sylvestre en 2 jours vers Autun (71). Ces larves vertes en colonie **consomment toutes les aiguilles au courant de l'été**. Cela occasionne un affaiblissement des sujets et des risques d'attaques de parasites secondaires. La mort des pins sylvestres uniquement liée à cette fausse chenille est rare. Ce ravageur ne présente pas de risque pour la santé humaine.

Pour plus de renseignements, consulter le site :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/19308/Forets-Lophyre-du-pin>

2- La bonne réponse est **l'argiope frelon** (*Argiope bruennichi*). Cette araignée observée cet été en Saône-et-Loire est très courante en France. On observe sa toile près du sol dans des milieux ouverts et ensoleillés. La couleur de son abdomen qui rappelle celui d'un frelon pourrait indiquer à ses prédateurs, les oiseaux, qu'elle serait venimeuse ou toxique, la protégeant ainsi des attaques. La plupart du temps, elle reste positionnée au centre de sa toile, la tête dirigée vers le bas et avec les pattes écartées 2 par 2 formant une sorte de croix.

L'argiope frelon se nourrit principalement de gros insectes, comme les sauterelles, les criquets, les mouches et les abeilles qu'elle capture dans sa toile. Elle peut manger jusqu'à 4 sauterelles par jour ! Le **ruban de soie en zigzag**, le « **stabilimentum** », contribuerait soit à attirer ces proies du fait de sa grande brillance dans le spectre des ultra-violets que les insectes perçoivent, soit à renforcer sa stabilité. Cette araignée n'est pas nuisible pour la végétation qui l'entoure et n'est pas dangereuse pour l'Homme.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne et FREDON Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

**AGENCE FRANÇAISE**  
**POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière de :

Établissement public du ministère de l'Environnement